



Publié le 28 octobre 2021 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t.caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

WLG □ impact : Notre participation à une initiative RSE d'envergure mondiale

Dans le cadre de la mise en œuvre de la première initiative de responsabilité sociétale des entreprises au niveau mondial baptisée [WLG □ impact](#) organisée par le [World Law Group](#), un réseau de 61 cabinets d'avocats indépendants disposant de plus de 400 bureaux situés dans toutes les grandes places commerciales et financières à travers le monde auquel notre cabinet appartient, nous avons décidé de travailler avec l'association [Nettoyons Lyon](#) pour une session de dépollution fluviale.

Cette association a pour objet l'organisation d'actions de collecte, de récupération, de valorisation et de recyclage de déchets abandonnés dans les espaces publics ou naturels, ainsi que d'actions de communication et de sensibilisation aux comportements écocitoyens.

Ainsi, le 8 octobre dernier, une partie de notre équipe a rejoint trois membres de l'association sur une zone située au bord du Rhône, près de nos bureaux de la Cité Internationale à Lyon.

A l'issue d'un briefing d'une trentaine de minutes consacré à l'impact qu'ont les différents types de déchets que nous produisons tous sur l'environnement, nous avons attentivement écouté les consignes de sécurité puis nous nous sommes mis à l'ouvrage, sous la supervision et avec l'aide d'Alexandra, de Nicolas et d'Emmanuel, les trois membres de l'association.

Notre objectif : retirer les déchets et les objets polluants immergés dans le Rhône à l'aide de gros aimants en néodyme et de grappins !

Pas si facile... Mais nous avons fait de notre mieux. Et nous avons passé un excellent moment tous ensemble à œuvrer pour le bien de notre planète.

Une expérience formidable et enrichissante.

Nous sommes fiers de faire partie d'une organisation, le World Law Group, qui travaille à l'unisson pour ce qui compte vraiment.



Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.